



PME : comment innover, développer son activité sur l'Europe, créer son réseau de partenaires et gagner ?

Présentation d'*Amorce Europe 2*
12 octobre 2009

Pourquoi Amorce Europe 2 : une participation faible des PME aux programmes européens malgré de gros avantages

Les avantages des programmes européens pour les PME

- De nouveaux partenariats
- De nouveaux marchés
- Un partage des risques
- Une visibilité européenne
- Un label de l'excellence scientifique et technologique
- Des financements importants

Les raisons d'une faible participation

- Perception de complexité
- Manque d'information
- Manque de temps et de ressources
- Difficulté à identifier l'instrument approprié et le bon interlocuteur
- Nécessité d'ouverture et de partage des connaissances

Entre 2007 et 2013, 6 milliards d'€ seront consacrés à la recherche dans les PME et 3,6 milliards d'€ à l'innovation et à l'esprit d'entreprise en Europe.

Amorce Europe 2 : quels objectifs, quels partenaires ?

Les objectifs de l'opération

- Accroître la participation des PME franciliennes aux programmes européens de recherche et de développement technologique et améliorer leurs chances de réussite
- Cibles : 200 pré-diagnostics (analyse des potentialités des entreprises à proposer et / ou intégrer des programmes européens, accompagnement individuel), 150 PME participantes

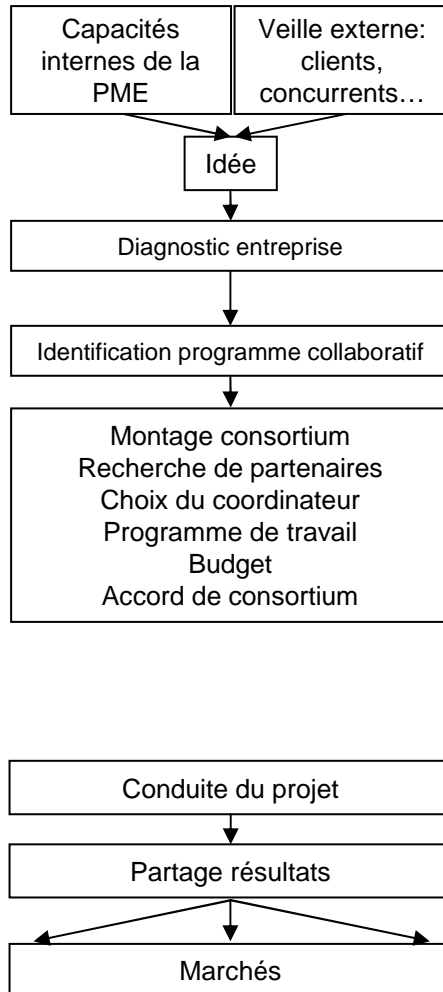
Les partenaires franciliens

- La DRIRE Ile-de-France
- La Région Ile-de-France avec le CFI
- OSEO innovation
- En coordination avec le point de contact national PME du 7e PCRDT
- Avec l'appui de deux cabinets de conseils (*)

(*) Cabinets HLP Développement et Pera Innovation

Comment fonctionne Amorce Europe 2, le réseau francilien d'accompagnement des PME innovantes dans leurs projets européens ?

Actions PME



Prestations et aides Amorce Europe 2

- Prise de contact, information personnalisée,
- Formations, ateliers sur le montage de projets...
- Pré diagnostics individuels réalisés par des consultants spécialisés.

- Deux rôles possibles pour une PME :
 - Être *coordinateur* du projet : aide **Amorce Coordination** de 30 000€ maximum.
 - Être *partenaire* du projet : aide **Amorce Partenaire** de 25 000€ maximum.
- Aide financière pour la PME qui décide de formaliser son projet, accompagnée par les spécialistes de son choix, quel que soit le rôle choisi.

Etapes vers l'Europe

Information /
Eligibilité

Montage du
projet et
soumission à
l'Europe

Acceptation du projet

PME coordonnatrice d'un projet

- Etre une PME francilienne ;
- De l'industrie ou des services ;
- Avoir moins de 2000 salariés ;
- Ne pas être détenu à plus de 40% par un groupe industriel ;
- Avoir un CA annuel inférieur ou égal à 150 millions d'€ ;
- Ne pas être en difficulté structurelle ;
- Etre à jour de ses obligations fiscales et sociales.

L'aide au partenariat technologique

- ❑ **Bénéficiaires** : PME ou centres de recherche
- ❑ **Finalité** : faciliter la participation des PME à des projets collaboratifs de R&D ou d'innovation
 - Entre partenaires nationaux, répondant aux appels à projets nationaux ([pôles de compétitivité](#), [ANR](#)..)
 - Entre partenaires internationaux, répondant aux appels à projets transnationaux ([ERA-Nets](#)), intergouvernementaux ([EUREKA](#), [Eurostars](#)), communautaire Européen ([PCRD](#)),
- ❑ **Dépenses financées** : examen de la faisabilité et des conditions de la réussite du partenariat, recherche de partenaires, préparation des accords et du dossier de demande de fonds.
- ❑ **Modalités d'intervention** : L'octroi de l'APT, directement par [le contact régional d'OSEO](#), va permettre le co-financement de cette action, sous forme de subvention dans la plupart des cas.

□ en Île-de-France

- Laurence Faigenbaume, laurence.faigenbaume@oseo.fr
- Nathalie Jaworski, nathalie.jaworski@oseo.fr

□ PCN Pme

- Michel Ganoote PCN Pme, michel.ganoote@oseo.fr
- Simon Nardin, PCN Pme adjoint, simon.nardin@oseo.fr